Motion N° 1436

Encourager les petits producteurs d'électricité photovoltaïque

Ernest Gerber (PLR)

La production d'électricité par la pose de panneaux solaires doit être encouragée. Les aides existent et contribuent déjà largement à abaisser le coût de la pose par des particuliers (notamment contributions Pronovo, traitement fiscal de l'investissement, éventuelles subventions communales).

Lorsque le courant produit est injecté dans le réseau faute d'avoir été consommé par le propriétaire, ce dernier reçoit de son fournisseur une rétribution par kilowatt. Le montant ainsi perçu vient s'ajouter au revenu imposable du propriétaire via le rendement de l'immeuble sur lequel sont posés les panneaux solaires.

Afin d'encourager la pose de panneaux solaires par de petits producteurs, nous demandons que, chaque année, les premiers 2'000 francs perçus au titre de la revente d'électricité produite par sa propre installation photovoltaïque soient exonérés de l'impôt.

Ernest Gerber (PLR)

Co-signataires

- Pierre Chételat (PLR)
- Edgar Sauser (PLR)
- Pierre Parietti (PLR)
- Gabriel Voirol (PLR)
- Irène Donzé (PLR)
- Stéphane Brosy (PLR)
- Yann Rufer (PLR)

Intervention déposée officiellement le 29 juin 2022

Documents annexés